



Association
de Guipry-Messac



PROJET PEDAGOGIQUE

2025

Table des matières

I.	Prestations d'accueil.....	5
II.	L'équipe de la crèche	5
○	Les compétences professionnelles mobilisées	5
-	<i>La directrice, éducatrice de jeunes enfants</i>	<i>5</i>
-	<i>La directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants</i>	<i>6</i>
■	<i>Les éducatrices de jeunes enfants de terrain.....</i>	<i>6</i>
-	<i>Les auxiliaires de puériculture</i>	<i>7</i>
-	<i>Les accompagnantes éducatives petite enfance</i>	<i>7</i>
-	<i>La psychologue</i>	<i>7</i>
■	<i>Les stagiaires</i>	<i>7</i>
○	La cohésion d'équipe	8
○	La réflexion en équipe	8
○	L'organisation de l'équipe	9
○	La transmission professionnelle des connaissances	10
III.	Aménagement de l'espace.....	10
○	Organisation des espaces	11
■	<i>L'espace à buller</i>	<i>11</i>
■	<i>L'espace bébés</i>	<i>11</i>
■	<i>L'espace dinette</i>	<i>12</i>
■	<i>L'espace motricité</i>	<i>12</i>
■	<i>L'espace jeux symboliques</i>	<i>12</i>
■	<i>L'espace repas.....</i>	<i>12</i>
■	<i>L'espace dortoir</i>	<i>12</i>
■	<i>La salle de change</i>	<i>13</i>
■	<i>Jardin.....</i>	<i>13</i>
○	Le positionnement des professionnelles dans l'espace	13
○	La motricité libre.....	13
IV.	L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	14
○	L'entrée à la crèche.....	14
-	<i>Le rendez-vous d'inscription</i>	<i>14</i>
-	<i>L'adaptation.....</i>	<i>14</i>

○	L'arrivée du matin	16
▪	<i>Les séparations difficiles</i>	16
○	Le départ du soir	17
○	Les repas	17
▪	<i>Le goûter</i>	19
○	Le sommeil	19
○	Les soins d'hygiène	20
▪	<i>Les changes</i>	20
▪	<i>Le passage aux toilettes</i>	20
○	La santé	21
○	Les propositions ludiques	22
-	<i>Le jeu libre</i>	22
-	<i>Les activités proposées par l'adulte</i>	23
-	<i>Les activités encadrées par l'adulte</i>	23
-	<i>Les sorties</i>	24
-	<i>Les ateliers</i>	25
-	<i>Les journées sans jeux manufacturés</i>	25
-	<i>Les journées à thème</i>	25
-	<i>La semaine nationale de la petite enfance</i>	25
-	<i>Les intervenants extérieurs</i>	25
-	<i>Les passerelles</i>	25
○	Rythme d'une journée type	26
V.	Le vivre ensemble	27
○	Le positionnement de l'adulte par rapport à l'enfant	27
▪	<i>L'observation</i>	27
▪	<i>La verbalisation</i>	28
○	Règles/interdits/limites : des repères structurants	30
○	Les relations entre enfants	31
VI.	La place des familles	32
○	La participation des parents	32
-	<i>Les échanges quotidiens</i>	32
-	<i>Le Conseil d'Administration</i>	33

▪	<i>Les commissions</i>	33
○	La relation parents-équipe	34
○	L'information aux parents	34
○	Les actions de soutien à la parentalité	35
▪	<i>L'écoute, le conseil, l'orientation</i>	35
▪	<i>Les actions collectives de soutien à la parentalité</i>	35
-	Le REAAP	35
VII.	Les accueils spécifiques :	36
○	Les accueils d'urgence	36
○	L'accueil d'enfant en situation de handicap ou de maladies chroniques	37
VIII.	Les relations extérieures	37
○	Les partenaires	37
IX.	<i>Evaluation du projet</i>	40
○	Quand ?	40
○	Comment ?	40
○	Avec qui ?	40

Le projet pédagogique est la traduction par l'équipe des moyens à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs formulés par le projet éducatif, en rapport avec la réalité. Il prend en compte d'une part, les moyens humains et matériels et d'autre part, l'organisation des activités proposées, l'utilisation des espaces et des installations, les modes de fonctionnement de l'équipe et les compétences professionnelles mobilisées.

I. Prestations d'accueil

La crèche est gérée par les parents adhérents à l'association Familles Rurales de Guipry-Messac. Elle est destinée aux parents, avec ou sans activité, qui ont besoin de garde occasionnelle, régulière ou d'urgence en fonction des places disponibles.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle peut accueillir jusqu'à 24 enfants, conjointement dans les locaux, de 10 semaines à 6 ans et dispose en plus de 3 places d'urgence. Elle accueille les enfants à l'heure, à la ½ journée, à la journée, à la semaine.

Une tolérance de 5 minutes est accordée pour le respect des contrats et de l'organisation interne. Nous acceptons donc l'arrivée d'une famille entre 10h et 10h05 et le départ entre 11h30 et 11h35. Dans ce cas, l'accueil de l'enfant pourra se faire dans le hall par la direction si l'équipe n'est pas disponible.

Exceptionnellement, nous pouvons accepter un enfant en dehors des horaires d'accueil à condition que cela soit justifié (ex : rdv médical, visite médiatisée) et si notre organisation le permet.

Les enfants du personnel ne peuvent être accueillis qu'exceptionnellement et leur présence sera facturée de la même façon que pour les autres familles. Les salariés auront donc un autre mode de garde principal.

II. L'équipe de la crèche

L'encadrement des enfants est effectué par une équipe pluridisciplinaire et complémentaire dans leurs missions. Celle-ci se compose de quatre éducatrices de jeunes enfants (EJE) dont une qui a la double compétence auxiliaire de puériculture, d'une auxiliaire de puériculture (AP), de six assistantes-éducatrice (AE) et d'une psychologue. Les professionnelles accueillent des stagiaires de différentes formations sous la responsabilité de la directrice.

○ Les compétences professionnelles mobilisées

▪ *La directrice, éducatrice de jeunes enfants*

Elle est garante du bon fonctionnement de la structure en veillant au respect de l'enfant, à l'application des règles d'hygiène et de sécurité auprès des enfants. Elle est garante de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique. Elle est responsable des soins et services aux familles.

Avec son adjointe, elle assure la mise en œuvre et le suivi du projet pédagogique de la structure, elle supervise l'équipe, afin que l'organisation de la journée soit cohérente pour les enfants et les parents. Elle coordonne les différents projets qui sont délégués aux professionnels intéressés dans l'équipe.

Elle encadre l'équipe éducative, gère les ressources humaines et anime les réunions.

Elle s'occupe de la gestion administrative, logistique et financière de la crèche.

Elle fait le lien avec le conseil d'administration composés de parents.

Elle joue également un rôle important auprès des familles qu'elle accompagne dans leur fonction parentale à travers les échanges, les rendez-vous qu'elle a avec eux.

Enfin, elle a un temps de présence réparti en deux demi-journées auprès des enfants qui lui permet de comprendre au mieux les problématiques rencontrées dans l'organisation, le suivi des enfants et de coordonner l'équipe.

- *La directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants*

Elle accueille et accompagne le jeune enfant et sa famille au quotidien.

Avec ses collègues, elle assure le bien-être et la sécurité physique et affective de l'enfant. Elle propose aux enfants des activités éducatives, d'exploration et d'expérimentation, en fonction des observations de l'équipe sur leurs besoins et de leurs capacités. Elle imagine avec ses collègues différents projets et met en place des sorties et activités à l'extérieur.

En binôme avec la directrice, elle assure le suivi du projet pédagogique de la structure et coordonne l'équipe. De par son observation fine et sa capacité à se remettre en question, elle amène les professionnelles à réfléchir sur leurs pratiques et les accompagnent dans celles-ci auprès des enfants.

Elle a également un rôle primordial auprès des familles qu'elle soutient quotidiennement dans leur fonction parentale. Elle impulse et organise avec l'équipe des actions à destination des familles.

De par sa fonction d'adjointe, elle contribue et soutient la directrice dans la gestion administrative avec des tâches bien définies. De plus, elle assure la continuité de direction en l'absence de la directrice. Elle coordonne également l'accueil des stagiaires.

Pour réaliser l'ensemble de ces tâches, l'adjointe répartit son temps de travail entre le terrain et le bureau.

- *Les éducatrices de jeunes enfants de terrain*

Elles mettent en place un accueil favorisant un développement global et harmonieux de l'enfant au sein de la structure.

Avec leurs collègues, elles sont garantes de l'accueil des enfants, de leur sécurité physique, affective et psychique.

Elles assurent quotidiennement l'encadrement du groupe d'enfants sur le terrain. Elles accompagnent l'enfant dans les actes de la vie quotidienne (repas, sommeil, change...).

Elles impulsent une dynamique d'équipe et coordonne les missions de chacun sur le « terrain » pour organiser au mieux la journée.

En fonction de leurs observations, elles aménagent un espace adapté au jeune enfant, imaginent et organisent des projets autour de la créativité, avec intervenant ou non.

Elles peuvent être amenées à repérer des signes de souffrance ou de mal être chez un enfant et partager leurs observations avec l'équipe et le parent afin de proposer des pistes de travail autant que faire se peut.

Elles mettent en place des projets à destination des enfants et/ou des parents, en collaboration avec l'équipe. Pour cela, elles ont un temps de concertation avec l'adjointe et la directrice.

- *Les auxiliaires de puériculture*

Elles accueillent quotidiennement l'enfant et sa famille. Elles s'assurent du bien-être physique, physiologique et affectif de l'enfant. De par leur fonction, elles veillent principalement à la bonne santé des enfants, en collaboration avec le référent santé, assurent leur suivi sanitaire, et sont garantes des soins qui leur sont prodigués. De plus, elles contribuent également à l'éveil des enfants et à leur épanouissement en leur proposant des activités adaptées à leur capacités et à leur développement. Aussi, elles soutiennent les parents dans leur fonction parentale à travers les échanges qu'elles peuvent avoir avec eux au quotidien. Elles assurent la continuité de direction en l'absence des éducatrices de jeunes enfants et prennent les décisions concernant les enfants et les parents. Elles n'occupent pas de fonctions administratives mais peuvent être amenés à accompagner des stagiaires. En plus du suivi sanitaire (vaccins, protocoles santé, urgences, PAI, pharmacie), elles peuvent mener des projets et ont un temps dédié à cela.

- *Les accompagnantes éducatives petite enfance*

Elles accueillent quotidiennement l'enfant et sa famille. Elles accompagnent l'enfant dans les actes de la vie quotidienne. Elles sont ainsi garantes de son bien-être, de sa sécurité physique et affective. Elles réfléchissent et proposent des activités d'éveil respectueuses des acquisitions de l'enfant.

Elles sont également amenées à préparer les repas, à entretenir les locaux et le linge. Elles forment les stagiaires aux techniques de ménage.

Un temps de décharge est également aménagé pour chaque professionnelle afin de mettre en place des projets, en fonction des envies de chacune, mais aussi pour mettre à jour les protocoles liés au repas, entretien des locaux et matériels, commandes de produits d'entretiens etc.

- *La psychologue*

Salariée de l'association, elle intervient 4h par semaine. Elle a un rôle d'observation auprès des enfants et de soutien auprès de l'équipe et des familles. De par son regard extérieur et son observation fine, elle peut accompagner les professionnelles à travers leurs questionnements. Elle représente également un soutien pour les parents qui peuvent la solliciter pour échanger sur des sujets concernant leurs enfants jusqu'à 6 ans.

- *Les stagiaires*

La structure accueille des stagiaires, de préférence un à la fois, issus de formations diverses tout au long de l'année : CAP AEPE, CAP SAPVER, BAC Pro SAPAT, Educatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de puériculture, Orthophoniste, préparation aux concours médico-sociaux, stage d'observation 3^{ème}, reconversion professionnelle etc. Toutefois, étant donné la forte demande en stage, il peut arriver qu'exceptionnellement deux stagiaires soient accueillis en même temps, selon certaines conditions, mais cela reste rare.

Le stagiaire est sous la responsabilité de la directrice. La directrice adjointe est responsable du planning des stagiaires et de leur suivi. Elle remplit les conventions de stage, organise et définit le déroulement et les objectifs du stage, en lien avec la référente de stage. Une rencontre entre le stagiaire et la directrice adjointe sera fixée en amont pour échanger sur les objectifs de stage et la motivation du candidat dans l'objectif de valider le stage ou non.

○ **La cohésion d'équipe**

Il s'agit en effet d'adopter les mêmes conduites auprès des enfants, quel que soit le membre de l'équipe. Cette continuité, au niveau des pratiques professionnelles, permet d'établir un climat rassurant et sécurisant pour les enfants. En effet, pour chaque situation, chaque professionnelle sait ce qu'elle a à faire. L'enfant obtient alors une réponse similaire quel que soit le membre de l'équipe.

D'autre part, chaque tâche est définie et répartie au préalable entre les adultes présents. Pour autant, la prise d'initiatives, tout en respectant les objectifs fixés et la pédagogie mise en place, est également souhaitée au sein de l'équipe. La directrice a pris le parti de faire évoluer ses employés dans tous les domaines de la petite enfance et de ne pas les restreindre à certaines activités. La directrice tient à instaurer un esprit d'équipe et d'autonomie, qui permet ainsi à tout le personnel de s'épanouir et de se responsabiliser, selon son propre regard sur l'enfance, son expérience, sa sensibilité et son caractère. Toutes les professionnelles peuvent ainsi participer à l'accueil des enfants et des parents, aux activités, aux changes et aux repas.

Enfin, bien entendu chaque membre de l'équipe agit avec ce qui le caractérise. La permanence des pratiques au sein d'une équipe n'est pas antinomique avec les individualités des membres qui la composent.

○ **La réflexion en équipe**

Les pratiques de l'équipe sont souvent remises en question en fonction des enfants accueillis, du fonctionnement, des problématiques rencontrées. Différents temps d'échanges ont été mis en place pour que les professionnelles puissent réfléchir à l'organisation, à leur positionnement et ainsi qu'ils puissent par la suite adapter leurs pratiques.

- Une réunion hebdomadaire est prévue chaque vendredi en début d'après-midi afin de faire un point sur la semaine passée, la semaine à venir (notamment organisation des adaptations), communiquer des informations, faire des rappels, prendre des décisions rapides et se fixer des objectifs, revoir les signes appris et en choisir de nouveaux et

anticiper les sorties, ateliers et temps d'observation. Ceci permet une organisation plus sereine et fluide.

- Une réunion mensuelle est prévue une fois par mois (le 2^{ème} mardi du mois de 17h30 à 19h30). Elle permet d'aborder des sujets pédagogiques qui demandent plus de réflexion et donc plus de temps. Celle-ci permet également d'échanger sur les enfants, les différentes problématiques rencontrées et donc sur nos pratiques pour avoir un accompagnement adapté et cohérent auprès des enfants et des parents.
- Un temps d'analyse de pratique, animé par une intervenante extérieure, éducatrice de jeunes enfants, est prévu une fois par trimestre, à la place de la réunion mensuelle. Ce moment d'échange permet de parler des enfants, des pratiques, mais aussi de l'équipe en elle-même. La présence d'un tiers, permet d'avoir un regard extérieur et donc de prendre du recul par rapport à certaines situations vécues ou rencontrées.

Tous ces temps de réunions sont des temps indispensables. Chacun est libre de s'exprimer durant celles-ci dans le but d'accompagner au mieux les enfants au quotidien, d'adapter nos pratiques au plus près de leurs besoins mais aussi pour favoriser la communication, l'écoute et la cohérence de l'équipe. La structure s'efforce d'avoir un positionnement cohérent vis à vis de l'enfant, en évitant autant que faire se peut les comportements contradictoires. Le rôle de chaque professionnelle étant d'accompagner l'évolution de l'enfant au sein du groupe, en portant sur lui un regard personnalisé et bienveillant.

Une semaine pédagogique est également prévue en août avant la réouverture de la crèche aux enfants. Cette semaine permet à l'équipe de faire des formations collectives (ex : premiers secours, manipulation extincteurs, HACCP, gestes et postures, formation pédagogique), d'avoir des moments de réflexion sur l'année à venir. Elle permet aussi de préparer la reprise, de faire le ménage, d'installer la crèche pour l'accueil des enfants (étiquettes au porte-manteau, sur les pochettes à doudou, sur les lits, organisation des tâches, rangement des placards, inventaires...).

Chaque professionnelle peut bénéficier de formations en fonction de ses besoins (ex : transmissions, développement moteur de l'enfant, gestion des émotions), ses projets ou réflexions (ex : approche snoezelen, le handicap), et en fonction du budget alloué.

○ **L'organisation de l'équipe**

Le planning professionnel est établi de septembre à juillet. Les professionnelles encadrant les enfants au quotidien tournent sur différents créneaux horaires. C'est-à-dire qu'une professionnelle peut assurer deux ouvertures, deux fermetures et un horaire intermédiaire dans la même semaine. Le roulement des horaires est établi sur la semaine et chaque semaine est identique, sauf demande ou changement exceptionnel, lié à une absence par exemple. Ceci, afin de donner des repères et de faciliter l'organisation interne et personnelle de chacune. Les stagiaires suivent généralement les horaires de leur référente de stage tout en respectant les conditions du droit du travail.

Chaque professionnelle a un temps de décharge d'une heure par mois pour échanger avec la directrice sur son poste, ses missions, son intégration dans l'équipe, ses objectifs annuels. Chacune est référente d'une tâche (commande repas, courses, pharmacie, couches, produits d'entretien) et/ou d'un projet. Ce temps de décharge leur permet également d'accomplir sereinement leurs objectifs sur un temps dédié.

○ **La transmission professionnelle des connaissances**

Comme évoqué ci-dessus, la crèche accueille régulièrement des stagiaires. Cette initiative est importante car cela permet les échanges car l'équipe est invitée à expliciter ses pratiques. Cela peut donner lieu à de nouveaux questionnements, de nouvelles réflexions permettant, à l'occasion, de réajuster notre travail.

La crèche s'efforce de répondre au mieux aux diverses sollicitations des étudiants, au vu du nombre restreint de structures dans ce domaine, mais souhaite des stagiaires rigoureux et motivés. En effet, l'accompagnement des stagiaires demande du temps et de l'investissement. Chaque professionnelle qui le souhaite est référente d'un stagiaire à tour de rôle, qu'elle accompagne durant toute la durée de son stage. Cependant, celui-ci peut suivre d'autres professionnelles quelques jours suivant ses objectifs de stage afin de prendre conscience de la réalité du métier.

Au début du stage, une trame récapitulant les objectifs à réaliser est formulée entre le stagiaire et son référent. Il est important que la référente de stage donne les possibilités d'actions au stagiaire selon son stage, ses envies, ses intérêts et ses motivations. Un bilan est réalisé à chaque fin de semaine entre le stagiaire et sa référente pour évaluer si les objectifs ont été atteints et définir les objectifs de la semaine suivante.

Les stagiaires peuvent participer aux activités et être force de proposition. Le stagiaire ne pratique pas systématiquement tous les actes quotidiens. Ainsi, par exemple, le stagiaire réalise le change de la couche d'un enfant une fois qu'il est à l'aise avec les enfants et se sent en confiance. Cela dépend vraiment de l'intérêt du stagiaire, de sa motivation et ses objectifs de stage. Les changes se déroulent toujours en présence d'une professionnelle et avec l'accord de l'enfant.

Le stagiaire n'est pas là pour effectuer les tâches ménagères à la place de l'équipe, mais dans certaines formations ils peuvent et doivent apprendre les techniques de ménage, et donc les pratiquer.

Un bilan de fin de stage est établi à l'issue de celui-ci entre le stagiaire et son référent pour déterminer si les objectifs ont été atteints et remplir l'évaluation de stage, s'il y en a une. Les suivis, bilans et rapports de stage sont réalisés en concertation avec l'ensemble des salariées, afin que chacune apporte sa vision et son ressenti par rapport au stage.

III. Aménagement de l'espace

En 2021, l'équipe a suivi une formation sur la libre circulation des enfants dans l'espace. L'objectif est de permettre aux enfants de passer d'un espace à un autre, en restant sous la surveillance constante des professionnelles.

A la suite de cette réflexion, les aménagements ont été réalisés et une posture professionnelle adaptée a été mise en place. Sans appliquer entièrement cette pédagogie, nous cherchons à nous en inspirer. Les enfants sont ainsi libres de choisir leurs activités en fonction de leurs besoins et deviennent acteurs de leur journée. Pour la plupart des activités, ils peuvent circuler librement, d'un espace à l'autre. Les professionnelles adoptent un positionnement qui permet à chaque enfant de se sentir soutenu, encadré et en sécurité, tant dans ses déplacements que dans l'activité choisie.

L'ensemble des locaux est organisé afin de sécuriser les déplacements des enfants, tant sur le plan physique qu'affectif.

○ **Organisation des espaces**

L'aménagement de l'espace conditionne l'environnement des enfants, à une période de leur vie où ils sont encore très dépendants. Leurs découvertes, leurs créations, leurs échanges, leurs jeux sont tributaires du cadre de vie que l'adulte leur organise.

Cet aménagement doit prendre en compte l'enfant individuellement et le groupe d'enfants d'âges mélangés, à un stade où ils ne savent pas encore gérer leurs relations sociales.

L'objectif est donc de fournir à l'enfant un espace de vie lui permettant de développer sa personnalité de façon la plus harmonieuse possible et de répondre à ses besoins.

A chaque rentrée et au cours de l'année si besoin, l'équipe fait le point sur l'aménagement de l'espace, et peut-être amené à l'adapter en fonction du nouveau mobilier, de l'organisation des professionnelles et des améliorations à apporter.

Les espaces sont structurés pour que l'enfant puisse trouver des réponses à ses besoins mais également s'approprier le cadre, les règles de ces espaces. Les espaces de jeux sont accessibles à tous les enfants pour trouver une réponse à leurs besoins de jeux, d'activités sans dépendre des adultes. Le jeu libre est un axe prioritaire ; les activités proposées sont complémentaires.

Voici la répartition des espaces en commençant par les espaces de la salle de jeux :

▪ *L'espace à buller*

C'est un espace calme et ressourçant où les enfants peuvent se reposer en journée mais aussi rêvasser, s'ennuyer, buller.

Il sert également d'espace de regroupement pour le temps chansons, les lectures... Les enfants peuvent également profiter de cet espace pour regarder des livres seuls.

▪ *L'espace bébés*

C'est le lieu de vie pour les bébés qui n'ont pas la capacité de se déplacer. Cet espace permet aux plus petits d'explorer et d'évoluer dans un cadre sécurisant, il reste cependant ouvert afin que les bébés puissent entrer et sortir librement. Une professionnelle est toujours présente à leurs côtés. Les enfants plus grands peuvent ponctuellement venir dans cet espace, avec accord de la professionnelle et en respectant les règles qui lui sont alloués (calme, rester assis...).

Il est composé d'un tapis, d'un fauteuil, de quelques jeux adaptés, et d'un lit à barreau pour la sieste des enfants de moins de 6 mois afin de prévenir la mort inattendue du nourrisson.

- *L'espace dinette*

C'est un espace où sont regroupés des jeux d'imitation : table, chaises, poupées, meuble à langer, dinette...

- *L'espace motricité*

C'est un espace aménagé pour répondre aux besoins d'activité physique des enfants : Une structure motrice avec marches et toboggan et une autre avec différentes faces de grimpe (plan d'escalade avec prises ou à trous, cordes, filet, barreaux). Ponctuellement et pour répondre aux besoins des enfants un tunnel, un parcours d'équilibre avec des blocs de motricité en mousse de différentes formes, des cerceaux, ... peuvent être proposés dans la pièce de vie, dans un dortoir, ou dans la salle motricité.

Les enfants peuvent également profiter d'une cabane présente occasionnellement leurs permettant de se recentrer et développer leur imaginaire.

- *L'espace jeux symboliques*

C'est un espace où sont proposés des jeux diversifiés de véhicules, animaux, familles, jeux de constructions. Un roulement de ces jeux peut être effectué en fonction de l'observation des professionnelles pour répondre aux besoins des enfants et afin de continuer de **susciter** leur imagination et leur intérêt.

- *La salle à manger*

L'espace repas comprend une table de 4 places, une table rabattable de 6 places, une petite table de 3 places ainsi qu'un plan de travail à hauteur d'enfant utilisé pour le service en libre accès lors du déjeuner. Un fauteuil est installé dans cet espace servant au repas des bébés. Il est également équipé d'un lavabo permettant à deux enfants de se laver les mains simultanément, d'un meuble avec les bavoirs à disposition et d'un chariot destiné au service des repas. Cet espace est utilisé pour les déjeuners, les goûters, mais aussi pour boire un verre d'eau le matin ou lors des activités.

- *Les dortoirs*

Le dortoir se compose de quatre pièces distinctes : deux équipées chacune de 4 lits à barreaux hauts ergonomiques pour les plus petits, et deux autres aménagés de tatamis sur lequel sont disposés des couvertures ou des duvets nominatifs pour les siestes des plus grands. Les dortoirs des grands peuvent également servir de lieux d'activités.

▪ *La salle de changes*

La salle de change est équipée de deux plans de change accessibles par des escaliers, dont l'un peut également être utilisé pour le change debout. Entre ces deux espaces se trouve une grande vasque, permettant le lavage des mains des professionnelles ainsi que la douche éventuelle des enfants. L'ensemble du matériel nécessaire à l'hygiène est à disposition.

Des casiers avec bannettes nominatives sont mis à disposition des professionnelles et des familles pour le rangement des affaires personnelles de chaque enfant. Un tableau blanc, fixé au mur, permet d'inscrire les prénoms des enfants : à chaque change, les professionnelles y notent les informations, assurant ainsi le suivi physiologique de l'enfant et servant de repère pour visualiser ceux qui restent à prendre en charge.

La salle de change dispose également de deux toilettes adaptées aux enfants, ainsi que d'un lavabo permettant à deux enfants de se laver les mains simultanément. Une armoire à pharmacie est disponible dans la pièce, ainsi qu'une balance utilisée pour le suivi de la santé.

▪ *Le jardin*

Le jardin est un espace extérieur partagé avec le centre de loisirs, le Relais Petite Enfance et l'association Ludi'bulles. Le jardin est divisé en 2 zones, une partie herbes et une partie en sol amortissant couverte. Il dispose d'une structure de jeux avec un toboggan, une plateforme d'escalade, et une table ; un meuble à dinette ; une cabane végétale ; un jeu sur ressort ; et un local pour ranger les vélos, trottinettes, draisiennes, ballons,

○ **Le positionnement des professionnelles dans l'espace**

En fonction de l'organisation quotidienne, les professionnelles se répartissent des rôles et des fonctions spécifiques auprès des bébés comme des plus grands (repas, siestes, activités, etc.).

Au cours de la journée :

- Un adulte est en permanence présent dans les espaces de vie des enfants.
- Il adopte une posture de disponibilité physique et psychique, permettant de rassurer l'enfant et de répondre à son besoin de sécurité affective.
- Les professionnelles peuvent proposer des activités supplémentaires en complément du jeu libre, selon les besoins des enfants et les observations faites.
- Une professionnelle reste systématiquement dans l'espace des bébés dès lors qu'un enfant s'y trouve.

○ **La motricité libre**

Les professionnelles veillent, dans la mesure du possible, à respecter le stade de développement moteur de chaque enfant en ne l'installant pas dans une position qu'il n'a pas encore acquise, c'est à dire les principes de la motricité libre. Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Il s'agit également de ne pas placer l'enfant dans des situations contraignantes qui l'empêchent de bouger et retarde son développement ou son autonomie. Ainsi l'équipe incite l'enfant à trouver des solutions par lui-même pour sortir de mauvaises postures. De plus, l'équipe n'utilise pas de transat, de chaise haute ni de trotteur. Elle privilégie, au maximum, les bras sécurisants de l'adulte.

IV. L'accueil de l'enfant et de sa famille

○ L'entrée à la crèche

▪ *Le rendez-vous d'inscription*

L'inscription est le premier contact de l'enfant et de ses parents avec la structure et l'équipe. Ce moment est déterminant pour les relations futures et la confiance réciproque.

Il est donc essentiel d'établir le dialogue. Lors de cette première visite, la directrice ou la directrice adjointe présente l'équipe, fait visiter la structure et explique son fonctionnement et la pédagogie. A la suite de la visite, le dossier d'inscription est réalisé avec les renseignements administratifs, de santé de l'enfant et d'engagement auprès de l'association.

Un échange permet de cerner les besoins de la famille et de répondre à ses questions et ses attentes.

La directrice ou son adjointe note les informations concernant l'enfant : son sommeil, ses repas, ses allergies, sa santé ...

L'enfant est libre de rester avec son parent ou de prendre contact avec l'espace de jeu et les autres enfants durant le rendez-vous.

▪ *L'adaptation*

Une fois l'inscription faite, les étapes de l'adaptation sont programmées avec le parent selon les souhaits, les besoins et les possibilités de la crèche. L'adaptation est souhaitable, même si l'enfant a l'habitude d'être séparé de ses parents et même s'il a déjà fréquenté une collectivité. De plus, l'équipe a besoin de ce temps pour apprendre à connaître l'enfant.

L'enfant découvre un nouveau lieu, de nouvelles personnes et un nouveau rythme. Il lui faut donc du temps pour s'approprier tous ces changements.

La séparation n'est pas toujours chose facile aussi bien pour l'enfant que pour ses parents.

C'est surtout une période où l'équipe va faire connaissance avec l'enfant, comprendre ses signaux (fatigue, faim, besoin du doudou...) et prendre le relais auprès de sa famille.

En réunion hebdomadaire, l'équipe prend soin d'organiser l'accueil de chaque nouvel enfant : qui sont les référents de l'enfant le temps de son adaptation, qui prend note des habitudes de

l'enfant. L'équipe, à ce moment-là, prend connaissance des attentes et besoins de la famille (occasionnel, contrat, informations personnelles...). Nous nous efforçons de maintenir au mieux une continuité dans la prise en charge de l'enfant durant le temps d'adaptation. Il est ensuite de notre ressort chaque jour de verbaliser à l'enfant et son parent que ce sera une autre collègue qui les accueillera le lendemain, collègue qu'il a vu physiquement ou sur notre trombinoscope présent à l'entrée de la structure. Nous faisons confiance à l'enfant et son parent pour s'adapter à ces changements de personnes.

Le premier jour, il est proposé au parent d'accompagner son enfant au sein de la salle de jeu, d'échanger avec sa référente, et pourquoi pas d'envisager une première petite séparation (30mn) si le parent le souhaite. Nous demandons au parent de rester joignable. De même, le parent peut appeler pour prendre des nouvelles. La professionnelle en charge de l'accueil de cet enfant, note sur la feuille de renseignements faite lors de l'inscription, toute information utile pour la prise en charge de l'enfant. Au retour du parent, il lui sera faite une transmission orale. Il est préférable que le parent arrive à 10h pour ce premier accueil afin d'avoir la disponibilité de la référente.

Ensuite, il est proposé au parent de déposer l'enfant avec une évolution progressive en gardant une heure d'arrivée repère pour l'enfant. L'enfant peut arriver tous les jours à la même heure pendant une période définie avec la famille. Nous souhaitons un minimum de 2 jours avec les mêmes horaires, par ex 9h30-11h pour retrouver le même déroulement. Après cela, nous pouvons ajouter un repas puis faire une petite journée.

Par exemple si le parent n'a qu'une semaine pour faire l'adaptation :

- Lundi, mardi, mercredi 9h30 11h
- Jeudi 9h30 13h
- Vendredi 9h30 15h ou 16h30

L'idée est de demander au parent d'emmener son enfant pendant le même créneau horaire sur une période courte pendant au moins 3 séances.

Cela est vraiment à titre d'exemple mais nous nous adaptons aux besoins et disponibilités des familles. Il peut donc arriver que l'enfant fasse son adaptation sur 2 jours, ou passe directement à la journée complète car le parent est indisponible ou que l'enfant est accueilli en urgence. Nous partons du principe de ne pas avoir d'aprioris ou de craintes qui pourraient « fausser » l'accueil de l'enfant.

L'adaptation peut se dérouler sur plusieurs semaines.

L'équipe éducative détermine la fin de la période d'adaptation en fonction du vécu de chacun. Celle-ci peut être considérée comme terminée même si l'enfant ne semble pas encore totalement serein. En effet, certains enfants expriment leurs émotions plus intensément que d'autres et ont besoin de temps supplémentaire pour trouver leurs repères. L'équipe reste alors attentive à leurs besoins, soutient l'enfant au quotidien et accompagne progressivement son intégration, tout en continuant d'échanger avec les parents afin d'assurer une continuité et un climat de confiance.

L'équipe souhaite que le parent prévienne son enfant de son départ pour ne pas trahir sa confiance, même si la séparation est très difficile. Cela évite à l'enfant de se sentir abandonné ou de chercher son parent dans la structure. Plus l'enfant viendra régulièrement, plus cela l'aidera à se créer des repères, le plus important pour lui étant de comprendre que son parent va revenir.

○ L'arrivée du matin

A l'arrivée de l'enfant, son parent (ou autre personne accompagnatrice) l'inscrit sur l'écran tactile. Il met l'étiquette de prénom de l'enfant au porte-manteau, y accroche ses affaires et place les chaussures et les chaussettes dans le casier.

Les enfants sont accueillis dans la salle de jeu, 2 familles à la fois, afin de garantir la sécurité affective de l'enfant et la confidentialité des transmissions. Les frères et sœurs sont autorisés à entrer sous réserve d'être calmes. Si débordement, l'équipe s'autorise à en limiter l'accès.

La professionnelle en charge des accueils est assise sur le fauteuil dédié et invite le parent à s'installer avec elle. Cela évite les mouvements d'adultes qui génèrent l'excitation des enfants et l'insécurité.

Quand l'enfant arrive, la professionnelle lui dit bonjour en citant son prénom pour qu'il se reconnaisse et comprenne que l'on s'adresse à lui. Le parent ou la personne accompagnatrice est également salué et s'ensuit un échange sur l'enfant qui permet de prendre le relais.

Les informations nécessaires à sa prise en charge du jour sont notées sur les feuilles journalières dans le classeur de transmissions.

▪ *Les séparations difficiles*

L'enfant peut pleurer au départ de son parent. Pour faciliter la séparation, l'équipe rassure les parents quant à la prise en charge des émotions de leur enfant. Pour que Nougatine soit un lieu qui reste agréable pour l'enfant et qu'il en garde un bon souvenir, il peut être préférable d'écourter son temps de présence. Il peut être conseillé au parent de partir rapidement si la séparation est difficile pour ne pas prolonger ce moment douloureux. Nous restons disponibles pour rassurer le parent pendant l'accueil (sms, appel) mais ne pouvons garantir une réponse systématique.

La professionnelle met des mots sur ce que vit l'enfant. Elle nomme les émotions qu'il peut ressentir (colère, tristesse). Elle lui dit que les parents reviennent toujours et ce qu'ils font pendant qu'il est à la crèche. Il peut être intéressant que l'enfant se représente, par exemple, le lieu de travail du parent, en l'y emmenant. La professionnelle verbalise à l'enfant que ses parents l'autorisent à jouer, manger, dormir et qu'ils l'emmènent à Nougatine pour s'amuser. Nous pouvons signer à l'enfant que son parent revient et qu'il pense aussi à lui.

Une étagère est installée avec des jeux qui aide à la séparation (ballon, toboggan à boules, marionnettes, livres...) mais aussi à gérer ses émotions (bouteilles sensorielles, balles, anneau à mordre...) ou qui facilite le retour au calme (casques anti-bruit). Cela permet à l'équipe d'avoir à portée de main, des outils pour accompagner les enfants.

Le doudou, la tétine ou tout autre objet familial sont remis à l'enfant à ce moment pour faire le lien avec la maison. Par la suite, la professionnelle invite l'enfant à les ranger dans sa pochette.

L'enfant qui a du mal à accepter la séparation peut refuser l'aide de l'adulte et rester devant la porte en attendant le retour de son parent. Dans ce cas, une professionnelle continue à verbaliser ses émotions et lui proposer du réconfort, des activités en lien avec la séparation et les retrouvailles. Ainsi, selon le désir de l'enfant, la professionnelle le prend dans ses bras, lui propose un jeu ou un livre, le laisse tranquille ou peut demander un relais.

La séparation finit par bien se passer. Parfois, cela peut prendre plusieurs semaines, mais il est essentiel de persévérer. C'est aux professionnelles de rassurer les parents en leur expliquant qu'il faut parfois plus de temps à certains enfants, mais que cela est normal.

L'équipe s'efforce de rester à leur écoute pendant cette transition.

L'enfant profite pleinement des lieux une fois qu'il a compris que ses parents viennent toujours le chercher et qu'il se sent en confiance au sein de la structure.

○ **Le départ du soir**

Le parent entre dans la salle de jeu pour chercher son enfant. La professionnelle lui transmet les informations de la journée : anecdotes, progrès, incident, émotions.... Suite à notre formation sur la libre circulation dans l'espace, nous avons engagé une réflexion sur les transmissions faites aux parents et nous accordons beaucoup d'importance à leur transmettre ce qui relève de « l'exceptionnel », ce qu'il a fait, une petite anecdote, etc. Nous n'abordons pas forcément les repas ou le sommeil, mis à part s'il y a quelque chose d'inhabituel (l'enfant n'a rien mangé ou n'a pas du tout dormi) ou si le parent nous questionne. Une ardoise est à disposition avec les heures de sieste.

Quand cela est possible, la professionnelle inclut l'enfant pendant les transmissions : « tu as fait des gommettes aujourd'hui ? Qu'est-ce que tu as mangé ? ».

Le parent enregistre ensuite l'heure de départ de son enfant et enlève l'étiquette du portemanteau s'il ne vient pas le lendemain.

○ **Les repas**

Le repas n'est pas seulement une réponse à un besoin physiologique ; il constitue également un temps de convivialité et de partage. Nous veillons chaque jour à ce que ce moment se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Un planning hebdomadaire permet à chaque professionnelle de savoir quel groupe elle accompagne. Cela favorise une organisation fluide, prend en compte les temps de pause du personnel et assure une continuité pour l'après-repas.

▪ *Le déjeuner*

Afin de garantir que chaque enfant ait bien reçu son repas, les prénoms sont inscrits sur une ardoise puis barrés lorsqu'ils passent à table. Cette organisation permet de s'assurer que le repas a été proposé à chaque enfant.

Le service commence à 11h20 et s'adapte aux rythmes de chacun :

- Les bébés sont nourris individuellement, installés sur les genoux de la professionnelle assise dans un fauteuil. Exceptionnellement, leur repas peut être pris dans le transat pour le confort de l'enfant (a besoin de bouger), ou de la professionnelle (tendinite etc).
- Les jeunes enfants nécessitant une prise de repas de manière individualisé ou en petit groupe sont installés soit sur des chaises avec tablette soit à la petite table pouvant accueillir 2 à 3 enfants, accompagnés d'une professionnelle.
- Les plus grands sont accompagnés pour le lavage des mains et la mise en place du bavoir.

Le repas est proposé de manière échelonnée : jusqu'à 10 enfants peuvent manger simultanément. Les plats, maintenus à température, permettent aux enfants de venir à table au fur et à mesure qu'une place se libère.

Le matériel (verres, assiettes, couverts) et les aliments (entrée, fromage, dessert) sont disposés sur un plan de travail, chaque enfant se sert seul et s'installe à table. Les professionnelles servent les plats principaux (légumes, féculents, protéines) en petites quantités, favorisant ainsi la découverte et la possibilité d'être resservi selon l'appétit. Les assiettes compartimentées incitent à goûter à tous les éléments du repas. **L'eau est mise à disposition dans un pichet, que les enfants utilisent en autonomie.**

La professionnelle qui accompagne les plus grands prend le repas avec eux. Elle partage ce moment, incite à goûter de nouveaux aliments, soutient l'autonomie tout en restant disponible pour aider si nécessaire.

L'autonomie est encouragée : chaque enfant mange seul dès qu'il en est capable, tout en pouvant demander de l'aide à tout âge, notamment en raison de la fatigue fréquente à ce moment de la journée.

Aucun enfant n'est forcé à manger. Le personnel encourage la découverte des aliments, mais respecte les appétits et refus. Un enfant qui ne déjeune pas attendra le goûter.

Lorsque le repas est terminé :

- Les enfants vident leurs assiettes dans le compost et déposent leurs couverts et assiettes sales dans une bassine.
- Ils se débarbouillent avec un gant humide devant le miroir, le déposent ensuite dans le bac à linge.
- Ils quittent l'espace repas une fois propres.

Les professionnelles consignent dans les transmissions tout élément inhabituel (refus de manger, perte d'appétit, etc.). En l'absence de remarque, il est considéré que le repas s'est bien déroulé.

- *Le goûter*

Les prénoms des enfants sont notés sur une ardoise et effacés lorsqu'ils sont à table. Comme pour le déjeuner cela permet d'assurer que le goûter a été proposé à chaque enfant.

Le goûter est servi à partir de 15h15 suivant les rythmes de chacun. Pour les plus petits, il est donné comme le repas, par la professionnelle en respectant la continuité. Pour les plus grands, le goûter est échelonné, les enfants peuvent manger jusqu'à 6 simultanément, ils peuvent se rendre au goûter dès qu'une place est disponible. Comme pour le repas, le matériel nécessaire (verres et couverts) ainsi que les aliments sont mis à disposition. Les enfants se servent et vont s'asseoir. Tout comme le repas, une professionnelle reste disponible pour les accompagner, lorsqu'ils ont terminé les enfants débarrassent leur table en déposant leurs couverts sales dans une bassine et vont se débarbouiller à l'aide d'un gant humide devant le miroir. Ils sont ensuite invités à nettoyer « leur place » avec une lavette afin de laisser l'endroit propre pour un autre enfant qui souhaite venir goûter.

Le goûter est aussi l'occasion de célébrer les anniversaires. Dans ce cadre, un gâteau peut être préparé lors d'un atelier cuisine ou apporté par les parents. Pour des raisons d'hygiène et de traçabilité, les gâteaux doivent provenir du commerce, être présentés dans leur emballage d'origine et ne pas nécessiter de réfrigération.

- **Le sommeil**

Les enfants dorment les volets ouverts, quel que soit le dortoir. Cela permet d'assurer une bonne surveillance par le hublot et de ne pas confondre le jour et la nuit, et préserve le sommeil nocturne.

Le doudou reste à la disposition de l'enfant en dehors de ses temps de sieste. Nous demandons aux parents de laver le doudou une fois par semaine. **Pour les enfants ayant une tétine il est demandé aux parents qu'elle reste sur place pour éviter d'avoir à la chercher le soir quand elle n'a pas été rangée.** Elles sont lavées régulièrement par les professionnelles.

Le réveil se fait progressivement, selon le rythme de chacun. Un enfant qui dort n'est pas réveillé, sauf si l'heure du départ approche et que le parent ne peut pas attendre. Si la durée du sommeil interroge la famille, un échange est proposé avec l'équipe ou la direction. Les professionnelles peuvent alors mettre en place des conditions favorisant un réveil en douceur (porte ouverte, rangement des sacs de couchage, etc.), tout en respectant les besoins physiologiques de l'enfant.

- *Pour les plus petits*

Chaque enfant en accueil régulier dormant en lit à barreaux à son lit attitré dans le dortoir des « bébés ». Les draps et turbulettes sont individuels, fournis par la structure pour chaque enfant et sont lavés régulièrement, selon le protocole.

Les bébés sont couchés selon leurs besoins par les professionnelles, dans la mesure où ils ne risquent pas de réveiller un autre enfant. Le cas échéant, un bébé peut être installé pour dormir dans la pièce de vie, ou dans un dortoir de grand.

- *Pour les plus grands :*

Dans la salle de jeu, une activité pour se défouler est proposée vers 12h30-45 suivi d'un retour au calme (lecture, relaxation, ...).

À partir de 13h, les enfants sont accompagnés par une professionnelle au dortoir en fonction de leur rythme, celle-ci restent avec eux pour les rassurer et surveiller l'endormissement.

A son arrivée dans le dortoir, l'enfant s'équipe d'un sac de couchage, ou d'une couverture, attitrée et va s'installer pour dormir où il le souhaite et selon la place qu'il y a sur le tapis tatamis. Cela laisse la liberté à l'enfant de choisir où il souhaite dormir. La professionnelle s'allonge près des enfants qui ont le plus besoin d'être d'accompagnés, ceci afin de leur montrer la démarche, de les rassurer et de les inciter à lâcher prise.

Chaque enfant se réveille à son rythme. Au réveil, la professionnelle accompagne l'enfant dans la salle de jeu, et prévient les professionnelles présente en salle de jeu de son arrivée.

- **Les soins d'hygiène**

- *Les changes*

Au cours de la journée, les enfants sont changés aussi souvent que nécessaire. Les couches sont fournies par la structure, sauf en cas d'allergie où la famille peut être invitée à apporter les siennes.

Chaque change est considéré comme un temps privilégié de relation individuelle. La professionnelle veille à respecter l'intimité de l'enfant et à verbaliser les gestes effectués afin de le rassurer et de favoriser sa compréhension.

L'accompagnement s'effectue dans le respect de la physiologie et de l'autonomie de l'enfant : montée des marches pour accéder à la table de change, installation adaptée, habillage en douceur, descente en sécurité. Les professionnelles encouragent l'enfant à participer et à faire par lui-même, dans la mesure de ses capacités, afin de soutenir son autonomie progressive.

- *Le passage aux toilettes*

Selon les capacités de l'enfant et ses souhaits, il peut lui être proposé d'aller aux toilettes ou sur le pot lors des changes. Le personnel veille à respecter les craintes et les envies de chaque enfant. Les enfants ayant cessé de porter des couches peuvent demander pour se rendre librement aux toilettes ou sur le pot selon leurs besoins et à leur rythme.

- *Accompagnement dans la maîtrise des sphincters*

Lorsque l'enfant manifeste un intérêt pour le pot ou les toilettes à la maison, les parents peuvent l'encourager et en informer l'équipe afin d'assurer une continuité entre le domicile et le multi-accueil. De même, les professionnelles partagent leurs observations concernant l'enfant au sein de la structure.

Le passage au pot ou aux toilettes n'est jamais imposé et n'est pas proposé de manière répétitive ou systématique. Si un enfant a cessé de porter des couches à la maison, cette démarche est respectée au multi-accueil, même si des oublis peuvent survenir. L'équipe veille à adopter une attitude cohérente avec le développement et le rythme de chaque enfant.

Lorsque l'enfant n'est pas encore tout à fait prêt (nombreux oublis, besoin de repères...), les professionnelles peuvent proposer ponctuellement de remettre une couche pour son confort et sa sécurité. L'acquisition du contrôle des sphincters se fait au rythme de l'enfant, sans pression et sans risque de régression.

○ La santé de l'enfant

Pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents concernant la santé, nous avons, dans l'équipe deux auxiliaires de puériculture. Nous collaborons également avec une puéricultrice référente santé, présente 4h par trimestre et un médecin référent. Nous pouvons les contacter pour obtenir des conseils sur les mesures à prendre en cas de contagion, sur l'état de santé ou le développement d'un enfant. Elles veillent à l'intégration des enfants porteurs de handicap, présentant une allergie/intolérance ou d'une affection chronique. Elles valident également les protocoles d'urgence et de soins établis par la référente santé. Elles veillent chacune à la bonne santé des enfants au quotidien, grâce à l'observation mais aussi par la vérification de la vaccination de tous prévue par les textes réglementaires pour les enfants vivant en collectivité. Un enfant malade peut être admis sous plusieurs conditions, à savoir si ce n'est pas une pathologie à éviction (cf tableau affiché au-dessus du bureau d'entrée, dans le hall) et si l'enfant est capable de supporter une journée de collectivité. Pour son confort et si les symptômes sont sévères, la fréquentation de la crèche à la phase aiguë de la maladie est déconseillée.

L'équipe est habilitée à administrer un médicament, en relais des parents pendant l'accueil de l'enfant, à condition que celui-ci ait été délivré avec une ordonnance, qui nous soit remise. Les conditions citées dans le règlement de fonctionnement devront être réunies.

Certains enfants ont des régimes alimentaires spécifiques dus à des intolérances ou allergies alimentaires avérées par le médecin traitant et faisant suite à des examens médicaux. Il est alors proposé aux parents la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI), validé par le médecin ou spécialiste de l'enfant et notre référente santé.

Ces protocoles sont revus régulièrement. Des formations internes comme « geste de premiers secours », « gestes et postures », « incendie », ... sont aussi organisées.

Nous avons également un partenariat avec la PMI vers laquelle nous pouvons orienter les familles. Si besoin de conseil, de soutien, elles peuvent les contacter directement.

Une psychologue est aussi à disposition des familles.

○ Les propositions ludiques

Les jeux et activités proposés aux enfants visent à développer leurs capacités tout en favorisant leur créativité, leur curiosité et leur expression pour un développement intellectuel, moteur, affectif et social harmonieux.

Cela leur permet aussi de mieux se connaître et d'affirmer leur personnalité, de faire des choix, de manifester leurs préférences.

Ils peuvent participer à une activité proposée par l'adulte ou jouer dans la salle avec les jeux et livres à disposition. Ils peuvent observer ou se reposer dans le coin à buller, ou ne rien faire.

Une proposition d'activité est faite, mais chaque enfant est libre d'y participer ou non. Elle doit être avant tout un moment de plaisir. Dans la mesure du possible, l'enfant est invité individuellement à se joindre à l'activité, plutôt que d'interpeller le groupe.

Pour certaines d'entre elles, le nombre d'enfants peut être limité afin de pouvoir être attentif et disponible pour chacun, pour l'atelier peinture par exemple.

Dans la mesure du possible, aucun temps limité n'est imposé à l'enfant. Un enfant peut participer quelques minutes et désirer arrêter ou rester plus longtemps.

Pendant l'activité, l'enfant est encouragé à faire seul pour qu'il prenne conscience de ses capacités et apprenne à faire par lui-même.

Il doit faire ses propres expériences sans être influencé par l'adulte. C'est une source de satisfaction pour l'enfant et de découvertes : « *J'ai réussi tout seul, je sais faire* ».

Le matériel est à sa disposition. Le moins de consignes possibles lui sont données. La professionnelle ne fait pas à la place de l'enfant. Il s'agit de l'expérience de l'enfant, elle doit rester personnelle.

De même, si l'enfant défait ce qu'il vient de faire (enlève les gommettes par exemple), la professionnelle n'intervient pas.

Pour certaines activités, afin qu'elles se déroulent dans le calme et la sécurité (musique, cuisine, parcours moteurs, jardinage...), l'équipe se doit de poser un cadre (règles, consignes, conseils ...).

▪ Le jeu libre

Le jeu « libre » est un des axes prioritaires de notre pédagogie.

Il permet à l'enfant de prendre des initiatives, de partager, d'expérimenter, de découvrir à son rythme. Cela contribue donc à développer son autonomie et favorise sa socialisation.

Des jouets sélectionnés pour leur intérêt sont présents toute l'année : dinette, poupées, ballons, construction, animaux, véhicules, personnages, jouets de bébés. Ils sont renouvelés en fonction des besoins repérés par nos observations.

Ces différents jouets permettent l'éveil des sens, le développement de ses capacités, la familiarisation avec son corps, sa créativité et le développement du lien social avec son entourage.

Les livres sont à disposition. Ils apprennent d'abord à connaître le livre en tant qu'objet : son format, ses couleurs, son odeur, sa mise en page. Ils le découvrent et l'explorent. Quand ils l'ont

apprivoisé, ils cherchent à comprendre le début, la fin, les pages qui se succèdent, l'envers, l'endroit, puis les images, les formes, les coloris. Les enfants peuvent nous solliciter pour les lire. Cela les aide à reconnaître leurs émotions incarnées par un personnage auquel ils peuvent s'identifier, et à organiser leur pensée. Le livre, c'est également le plaisir d'entendre de nouveaux mots, de rêver, d'écouter des histoires qui racontent le monde et aident à grandir. Les enfants à qui on lit souvent des livres se racontent eux-mêmes les histoires en tournant les pages. Les professionnelles accordent de l'importance à respecter le livre et accompagnent les enfants dans cette démarche. De plus, l'animatrice de la médiathèque intervient une fois par mois à Nougatine. Elle fait de la lecture collective et individuelle aux enfants. Elle nous prête également des livres.

- *Les activités proposées par l'adulte*

Voici une liste non-exhaustive des activités qui peuvent être mis à disposition :

- Des jeux d'imitation : ferme, garage et voitures, téléphones, pelles et balayettes, déguisements, chaussures, sacs... L'imitation est le processus essentiel par lequel l'enfant s'approprie et comprend le monde qui l'entoure. Il reprend avec le jouet ce qui lui est arrivé dans la vie réelle, et le rejoue aussi souvent que nécessaire. Cela lui permet à la fois de s'approprier des comportements nouveaux et de se libérer de certaines angoisses ou expériences désagréables. Ces jeux permettent à l'enfant d'exprimer son affection et son agressivité sans conséquence pour lui-même. En vivant librement ses sentiments avec un jouet qui ne lui tient pas rancune, l'enfant va progressivement mieux se comprendre et trouver son équilibre.
- Des jeux moteurs : jouets à tirer, blocs de motricité, jeux d'extérieurs, parcours moteurs avec le tunnel, cerceaux, petites chaises. Ils incitent l'enfant à utiliser tout son corps dans un mouvement, ce qui développe la coordination des gestes et l'équilibre.
- Des jeux de construction : cubes, legos, clipos, kapla, briques en carton, etc. Les jeux de construction sont multiples et offrent la possibilité à l'enfant de stimuler sa créativité et son imaginaire avec les créations qu'il va faire. Ces jeux peuvent aussi se faire à plusieurs. Les enfants vont pouvoir coopérer, s'affirmer, essayer ensemble... Ils permettent également le développement de la motricité fine. En effet, la plupart de ces jeux demandent une certaine agilité, habileté afin de parvenir à effectuer un mouvement précis.

- *Les activités encadrées par l'adulte*

Voici une liste non-exhaustive des activités qui peuvent être organisées :

- Des jeux de transvasement : riz, eau, papier broyé, pompons, capsules de petits pots, bouchons, etc.... C'est en manipulant et expérimentant, essayant et assemblant que l'enfant découvre et exerce ses capacités mentales : réfléchir, raisonner, assembler, classer, mémoriser, comparer (notions de plein et de vide).

- Manipulation : pâte à sel, pâte à patouille, sable magique, pâte à modeler, peinture à doigts, playmais, playform, enfilage de perles, collage, gommettes, découpage, colorado, puzzles... Ces activités sont très riches d'apprentissage (motricité fine, utilisation de l'espace...) et favorisent l'imaginaire et l'expression des enfants. L'atelier cuisine proposé est aussi une activité de manipulation : verser, mélanger, casser les œufs, etc..
- Graphisme : crayons de couleur, feutres, craies, peinture sur table, sur chevalet ou mur, avec les doigts, les pinceaux, les rouleaux, les éponges, les bouchons... Ces activités offrent à l'enfant un espace d'expression et de créativité. Par ailleurs, les tracés sont un premier entraînement à l'écriture.
- Jeux de règles : le premier jeu de règles est le loto. C'est celui que nous utilisons le plus avec les enfants de 2/3 ans, en petit groupe de quatre. Pour les plus de 3 ans, nous avons des dominos et quelques jeux de société simples.
- Éveil sensoriel : bulles de savon, plaques sensorielles, cuisine, éveil musical, sacs sensoriels, balles lumineuses et à paillettes, papiers de différentes matières, jardin. Pour l'éveil sonore, il y a l'activité musique avec de nombreux instruments, que chaque enfant peut utiliser.
- Activités langagières : comptines, livres, langue des signes. Ces activités se déroulent tout au long de la journée à la demande de l'enfant ou proposé par l'adulte : pour distraire, endormir, calmer, rassurer, accompagner. C'est une façon de jouer avec la voix, les mots, de se les approprier. Les comptines et chansons entraînent la mémoire par la répétition. Une activité spécifique, tel que le loto sonore par exemple, peut être proposée avec des images à nommer soit par l'adulte, soit par les enfants. Ainsi, l'enfant s'approprie le monde, en distingue les éléments et commence à maîtriser le réel. Toutes les discussions avec les enfants font également partie intégrante des activités langagières.
- Expression corporelle : chansons à gestes, rondes, danses, histoires à mimer (*Justin le petit lapin et la chasse à l'ours*). L'objectif est d'accompagner l'enfant dans l'exploration et la découverte de son corps et lui permettre de se dépenser et d'investir l'espace.

L'objectif de la crèche n'est pas de faire de l'activisme et de la production mais d'offrir à l'enfant un panel d'activités les plus variées et de favoriser chez lui ainsi de nouvelles découvertes pour un maximum de plaisir et d'expérimentation.

■ *Les sorties*

Elles permettent de découvrir ou de se familiariser avec des lieux de la commune et d'appréhender l'environnement extérieur (consignes, codes sociaux, règles). Chaque sortie est également l'occasion pour l'enfant de s'autonomiser dans l'habillement et de dialoguer avec l'adulte. Elle donne l'occasion de découvrir la nature, observer les saisons, sentir des odeurs, etc.... Les enfants peuvent être 5 maximum par adulte et nous avons une poussette

4 places permettant d’emmener des plus jeunes. Les sorties peuvent se faire au chemin de halage, à l’ehpad, au marché, dans les écoles etc.

- *Les ateliers*

Lors des réunions hebdomadaires, l’équipe identifie les besoins spécifiques des enfants et propose des ateliers adaptés. Nous pouvons nous appuyer sur les comptes rendus d’analyse de pratique et les observations de la psychologue. Par exemple, des ateliers langagiers peuvent être organisés pour accompagner les enfants nécessitant un soutien dans le développement du langage. Chaque semaine, une thématique est définie en fonction des besoins repérés et l’atelier est ouvert aux enfants concernés ou susceptibles d’y trouver un intérêt.

Nous nous inspirons des ateliers proposés par l’art thérapeute, qui vient une fois par trimestre.

- *Les journées sans jeux manufacturés*

Une fois par mois, une journée sans jeux manufacturés est proposée aux enfants. Il s’agit de retirer les jouets habituels et de mettre à disposition des objets de récupération. L’équipe organise également des activités autour de ce thème.

- *Les journées à thème*

Des journées à thème ponctuent l’année. Les parents sont sollicités pour faire participer leurs enfants en fonction du thème abordé (journée pyjama, bretonne, couleur, véhicules etc).

- *La semaine nationale de la petite enfance*

Une fois par an pendant une à plusieurs semaines, nous suivons le thème national. Ainsi nous proposons des ateliers ouverts aux parents. Cela permet un échange avec les professionnelles et d’avoir un regard différent sur le quotidien de son enfant à la crèche. Cela donne l’opportunité au parent de passer un moment avec son enfant.

- *Les intervenants extérieurs*

Il s’agit de faire bénéficier les enfants, parfois accompagnés de leurs parents, d’expériences inédites en faisant appel à des intervenants extérieurs : mini-ferme, musique, art etc

- *Les passerelles*

Une fois par mois, un groupe d’enfants de la crèche retrouvent les enfants de l’accueil de loisirs pour partager une activité commune. L’objectif est de découvrir les locaux et de se familiariser avec l’équipe.

Au dernier trimestre, une visite d’une matinée dans les écoles maternelles de Guipry-Messac (publique et privée) peut être organisée pour permettre aux enfants de connaître les locaux, de

rencontrer leur enseignant et de participer temporairement à la vie de la classe. Pour cela il faut que les conditions d'accueil des enfants restants à la crèche soit respectée et qu'il y ait suffisamment d'enfants concernés. La faisabilité sera étudiée chaque année.

- *Les rencontres intergénérationnelles*

Une fois par mois, un groupe d'enfants de Nougatine va à la rencontre des personnes résidants à l'ehpad. Elles viennent également de temps en temps partager une activité sur place avec les enfants, dans la salle de motricité. Ces activités sont simples et permettent surtout la rencontre, les échanges : gommettes, dessin, danses etc.

- **Rythme d'une journée type**

Les enfants ont besoin de rythmes réguliers et de repères pour se sentir rassurés et en confiance, afin de profiter pleinement de la structure. Des repères spatio-temporels sont proposés tout au long de la journée, comme le temps de regroupement, le verre d'eau, retour au calme. Toutefois, chaque journée reste adaptable en fonction du groupe, de sa dynamique et des besoins et envies de chacun. Les professionnelles veillent ainsi à respecter ces rythmes autant que possible.

Description d'une journée type

Les horaires sont approximatifs

- 7h15 Arrivée de la 1^{ère} professionnelle. **Ouverture de la structure.**
- 7h30 Arrivée de la 2^{ème} professionnelle. **Début de l'accueil des familles dans la première partie de la salle de jeu** (ambiance reposante : lumière à faible intensité, projecteurs lumineux, musique relaxante, bouteilles sensorielles). Proposition d'une activité en jeu libre puis la seconde professionnelle s'installe à la lecture d'histoires avec les enfants.
- 8h30 Arrivée de la 3^{ème} professionnelle qui va **préparer les verres d'eau + ouvre la seconde partie de la pièce + range l'activité complémentaire + snoezelen**
- 9h Arrivée de la 4^{ème} professionnelle
Relais des transmissions
- 9h15/30 **Proposition d'un verre d'eau aux enfants** portes ouvertes
- 9h30 **Temps de chansons** par une professionnelle + **préparation d'activités** par une autre professionnelle
- Rangement de la salle d'activité avec les enfants (avec instrument de musique et chanson du rangement)**
- 10h Arrivée de la 5^{ème} professionnelle. Fin des accueils. **Début des Activités + Pointage des arrivées avec l'écran et documents destinés aux familles mis dans les sacs des enfants** par celle qui termine les accueils.
- 10h15 **Début des changes des enfants**

- 11h/11h30 Arrivée de la 6^{ème} professionnelle.
- 11h20 **Début du repas échelonné des plus grands + début du repas des bébés**
Pour les enfants plus grands qui ne sont pas au repas : **prise de connaissance du menu** avec l'outil dédié
- 12h **Début des changes des enfants et accompagnement à la sieste des plus petits**
Change des enfants qui partent à faire en priorité
- 12h30 **Accompagnement au déshabillage des enfants qui le souhaitent** dans la salle de jeu
- Changes/Accompagnement aux toilettes pour les enfants qui dorment à Nougatine**
- Rangement de la salle d'activité** avec les enfants (avec instrument de musique et chanson du rangement)
- 12h30/45 **Temps de défoulement** proposé aux enfants (danse, jeux extérieurs), **retour au calme** avec la lecture d'histoires, puis jeu du caché-doudous.
- 13h Poursuite de la **lecture en salle de jeu** avec les enfants qu'il reste + **Changes et accompagnement à la sieste de manière échelonnée + Surveillance des siestes des plus petits**
- 14h **Nettoyage de la salle de bain + Pointage des arrivées avec l'écran et documents destinés aux familles mis dans les sacs des enfants**
- 15h Réveils échelonnés des enfants : **début des changes, accompagnement aux toilettes et habillage**
- 15h15 **Début du goûter**
- 15h30 **Rangement de la salle de jeux si besoin**
- 16h00 **Départ échelonnés**
- 17h30 **Nettoyage de la salle de change par la professionnelle qui part à 18h**
- 17h45/18h **Fermeture de la seconde partie de la salle de jeux** (pour désinfection du mobilier)
- 18h20 **Départ des derniers enfants.** Rangement et fermeture de la structure.

V. Le vivre ensemble

○ **Le positionnement de l'adulte par rapport à l'enfant**

▪ *L'observation*

L'observation constitue un outil essentiel pour garantir le bien-être physique et psychique de l'enfant. Quotidienne, attentive et continue, elle permet de prendre en compte les besoins individuels de chacun.

Elle oriente le positionnement des professionnelles afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants. Pour cela, différents supports sont utilisés, tels que des grilles d'observation ou des exercices spécifiques.

L'observation est également partagée et enrichie lors de temps d'échanges collectifs : réunions entre les professionnelles de terrain, échanges avec la psychologue, ou encore analyse de la pratique.

Elle se veut globale et englobe les dimensions psychomotrices, psychoaffectives et développementales de l'enfant.

L'échange quotidien avec les parents est important car il guide l'observation des professionnelles auprès des enfants.

- *La verbalisation*

Les paroles et les gestes des adultes ont un impact direct sur la sécurité affective de l'enfant. Il est donc essentiel de réfléchir aux attitudes à adopter. Une voix calme et posée est privilégiée, tandis qu'un ton plus ferme peut être utilisé lorsque l'on pose un cadre ou des limites.

Les professionnelles de la crèche s'appuient sur les principes de la communication bienveillante et positive. Leurs paroles visent à accompagner l'enfant vers l'autonomie, tout en l'aidant à identifier et exprimer ses émotions. Les consignes sont données de manière claire, simple et positive, en évitant les formulations négatives. Par exemple, on dira « Laisse la porte fermée » plutôt que « N'ouvre pas la porte ». Les phrases sont courtes, centrées sur l'action attendue, et lorsqu'un comportement est inadapté, une alternative est proposée.

Des outils tels que les formations à la communication bienveillante, l'utilisation de la langue des signes ou encore des supports comme les livres sur les émotions sont mobilisés pour enrichir cette démarche. En effet, l'équipe utilise quotidiennement la langue des signes avec les enfants à travers les différents temps de la journée. Ainsi, dès le plus jeune âge, l'enfant peut se saisir de ce moyen de communication.

Lorsqu'un conflit survient, la professionnelle décrit la situation de manière factuelle et neutre : « Vous voulez tous les deux le livre », plutôt que de désigner un « fautif ». Elle met l'accent sur le geste et non sur l'enfant : « Ta main a tapé » plutôt que « Tu as tapé » ou « Tu es méchant ». Elle verbalise ensuite les émotions de chacun : « Tu es fâché parce qu'on t'a pris ton livre », et propose des solutions alternatives : « Tu peux lui dire que tu es fâché », « Tu peux aller reprendre ton livre » ou « Tu peux en chercher un autre ». Des outils comme le sablier peuvent aussi être utilisés pour réguler les temps de partage. L'objectif est de donner à l'enfant des moyens de gérer ses conflits autrement, tout en préservant son estime de soi.

En cas de séparation, de conflit ou de situation difficile, les professionnelles mettent des mots sur la souffrance de l'enfant. En nommant les émotions, elles l'aident à comprendre ce qu'il ressent et à se sentir reconnu. Si un contexte familial influence son comportement à la crèche, l'équipe éducative peut également l'accompagner en complément du rôle des parents.

Dans un souci de respect de l'enfant, les professionnelles préviennent toujours l'enfant avant toute interaction physique. Par exemple : « Je rapproche ta chaise », « Je vais essuyer ton nez », « Tu sembles fatigué, je vais te proposer une sieste ». L'enfant n'est jamais pris par surprise : la professionnelle se place devant lui, attire son regard et lui propose son aide. Lorsque cela n'est pas possible (enfant allongé sur le ventre, debout contre un meuble...), l'adulte verbalise toujours son intention. Cette démarche s'inscrit dans la prévention des « douces violences », qui consistent à éviter tout geste intrusif ou non respectueux.

Les mots utilisés valorisent l'enfant en tant que personne : on dit « Je vais changer ta couche » plutôt que « Je vais changer tes fesses ». Les surnoms affectifs (« mon chéri », « mon chaton ») et les gestes affectueux comme les bisous sont réservés au cadre familial, sauf si c'est une demande de l'enfant. En crèche, l'enfant est appelé par son prénom, ce qui soutient la construction de son identité.

Pour une communication claire, les professionnelles s'adressent directement à l'enfant, en évitant les formulations collectives ou impersonnelles (« On va manger ») et en privilégiant des phrases précises et personnalisées : « Tu vas t'asseoir à table », « Vous allez manger ».

Aucune sanction physique ni menace n'est tolérée au sein de la structure. Le respect de l'enfant, de son intégrité et de son individualité constitue un principe fondamental de notre accompagnement.

▪ *Communication Non Violente (CNV)*

En fin d'année 2024, l'équipe a suivi une formation à la communication non violente (CNV). Depuis, nous mettons en pratique ces outils au quotidien, aussi bien dans nos échanges avec les enfants que dans nos relations avec les familles et entre professionnelles.

La communication non violente consiste à s'exprimer et à écouter de manière respectueuse, sans jugement, en tenant compte des besoins et des émotions de chacun. Concrètement, cela signifie :

- **Avec les enfants** : mettre des mots sur leurs émotions (« je vois que tu es en colère car tu voulais encore jouer »), proposer des alternatives plutôt que des interdictions (« tu ne peux pas courir dedans, mais tu peux le faire dehors »), ou encore valoriser leurs réussites (« tu as réussi à mettre tes chaussures tout seul, bravo ! »).
- **Avec les familles** : favoriser le dialogue bienveillant, reformuler les inquiétudes pour montrer que nous les avons comprises, et chercher des solutions ensemble dans l'intérêt de l'enfant.
- **Entre professionnelles** : exprimer ses besoins ou ses ressentis de manière constructive, écouter sans interrompre, et trouver un mode de fonctionnement commun qui respecte chacune.

Les avantages de cette démarche sont multiples :

- instaurer un climat de confiance et de respect mutuel,
- favoriser l'estime de soi et la sécurité affective des enfants,
- réduire les conflits en cherchant à comprendre plutôt qu'à sanctionner,
- améliorer la coopération et la cohésion au sein de l'équipe,
- renforcer le partenariat avec les familles.

La CNV s'inscrit ainsi pleinement dans notre projet pédagogique, en cohérence avec nos valeurs d'écoute, de respect et de bienveillance.

○ **Règles/interdits/limites : des repères structurants**

Afin de se construire, l'enfant a besoin de sentir qu'il ne peut pas accéder à tous ses désirs : cela permet de le positionner en tant qu'enfant et de définir un cadre structurant. Celui-ci va lui indiquer ce qui lui est possible ou non de faire. Le rôle de l'adulte est de lui permettre de sortir du sentiment de toute puissance propre à la petite enfance. Cet accompagnement a pour but de lui donner des repères sécurisants, et l'aider à grandir.

Les enfants tentent de transgresser les règles que l'équipe leur impose. La professionnelle doit donc répéter plusieurs fois les mêmes consignes, car l'enfant veut s'assurer qu'elles ne changent pas. Il a donc besoin de cadre pour apprendre le vivre ensemble.

La professionnelle indique à l'enfant, quand c'est nécessaire, le comportement souhaité et l'aide à trouver des solutions.

A la crèche, nous faisons une distinction entre les interdits, les règles et les limites.

- Certains interdits sont absolus et ne peuvent être ni discutés ni négociés. Il est strictement interdit de porter atteinte à autrui (enfant comme adulte) ou à soi-même. De même, toute transgression des règles de sécurité du bâtiment mettant en danger la protection des personnes est proscrite.
- Les règles ont une fonction constructive : elles favorisent la vie en collectivité et offrent un cadre sécurisant aux enfants dans leur quotidien. Elles constituent des repères communs à tous.

Pour garantir une cohérence dans les pratiques éducatives, les règles sont discutées, décidées et validées collectivement en équipe. Chaque professionnelle s'engage à les appliquer, même en cas de désaccord personnel. Ces règles peuvent évoluer au fil des réflexions de l'équipe ; dans ce cas, elles sont à nouveau débattues et validées à la majorité.

Les adultes veillent à verbaliser ces règles auprès des enfants. Pour qu'ils puissent se les approprier, elles leur sont expliquées avec des mots simples, clairs et adaptés à leur compréhension.

- Les limites relèvent davantage du domaine personnel. Elles se distinguent par leur souplesse et peuvent varier selon le contexte, le lieu ou encore en fonction de l'enfant.

○ Les relations entre enfants

L'aménagement des espaces favorise la répartition des enfants en petits groupes et encourage les interactions positives. Pour permettre à chacun de jouer de façon autonome et limiter les disputes, l'équipe met à disposition une grande variété de matériels, régulièrement renouvelés au cours de la journée, ainsi que des jouets en double afin de faciliter l'imitation. Les regroupements constituent également des temps privilégiés de partage et d'échanges.

Il est normal que, selon leur développement (phase orale, séparation, opposition, etc.) ou certains événements de vie, les relations entre enfants puissent être plus compliquées.

▪ *Les conflits*

Les conflits apparaissent pour différentes raisons : difficulté à exprimer ses émotions, incapacité à formuler ses besoins ou à dire ce que l'on veut... Dans ces situations, la professionnelle accompagne l'enfant en décrivant calmement ce qui se passe :

- « Martin, tu as l'air en colère. Tu peux le dire avec des mots. »
- « Ta main a tapé Zoé. Surveille ta main. Comment pourrais-tu faire pour la contrôler ? »
- « Si tu es fâché, tu peux le dire avec ta bouche. »
- « Ta main peut dire stop. »

Tant qu'il n'y a pas d'agressivité, les professionnelles laissent les enfants chercher eux-mêmes une issue au conflit : évitement, compromis, accord, attente, résistance, ou encore détournement de l'attention. Ces expériences leur permettent d'apprendre à gérer les désaccords. Les conflits, souvent liés au partage des jouets, sont une étape nécessaire au développement social de l'enfant

▪ *Les manifestations agressives*

Un comportement perçu comme agressif par l'adulte n'a pas toujours la même signification pour l'enfant. Pousser, taper ou mordre peut être pour lui une tentative d'entrer en relation ou d'exprimer une émotion qu'il ne parvient pas encore à verbaliser. Ces manifestations apparaissent généralement vers 18 mois et s'inscrivent dans le processus de socialisation. Elles traduisent souvent des sentiments tels que la colère, la frustration, le désir, le désaccord ou encore la recherche d'attention.

A la crèche, l'équipe adopte une posture commune pour accompagner ces situations.

- **Pour l'enfant agressé** : il est immédiatement rassuré, reconnu dans sa douleur et soigné si nécessaire (ex. : application de glace). Il doit également entendre que ce qu'il a subi n'est pas accepté.
- **Pour l'enfant agresseur** : l'acte est réprimé, mais jamais la personne. L'accent est mis sur le geste (« Ta main a tapé ») et non sur l'enfant (« Tu es méchant »), afin d'éviter toute stigmatisation. La professionnelle cherche à comprendre le contexte qui a provoqué ce comportement et lui propose d'autres moyens d'exprimer ses émotions. Un temps

d'isolement temporaire accompagné par l'adulte peut être proposé, non comme une sanction, mais pour lui permettre de s'apaiser et d'intégrer que son geste n'est pas toléré.

Ces situations peuvent être vécues difficilement, autant par les parents de « l'enfant victime » que par ceux de « l'enfant agresseur ». L'équipe se montre donc disponible pour écouter leurs émotions, resituer les faits avec justesse (sans minimiser ni amplifier), et rappeler que cette étape du développement nécessite patience, répétition et cohérence éducative.

Toute forme de sanction physique ou de menace est proscrite, car elle va à l'encontre du message éducatif que nous voulons transmettre. C'est la constance et la cohérence de l'accompagnement qui permettront progressivement à l'enfant d'acquérir d'autres modes de relation et d'expression.

L'équipe éducative, dont la direction, reste disponible pour échanger avec les familles autour du développement de leur enfant ou de situations liées aux manifestations agressives.

VI. La place des familles

○ La participation des parents

■ *Les échanges quotidiens*

Les temps d'accueil et de départ, appelés transmissions, constituent des moments privilégiés d'échange d'informations entre les parents et l'équipe.

À l'arrivée de l'enfant, la professionnelle chargée de l'accueil se rend disponible pour écouter les parents, recueillir leurs informations et les consigner par écrit sur la feuille de transmissions quotidiennes. Cette organisation permet à toute l'équipe de prendre connaissance des informations importantes. Un code couleur est utilisé pour distinguer les informations provenant des familles, celles relatives à la santé et les anecdotes.

Au moment du départ, l'équipe transmet aux parents un retour de la journée de l'enfant. Pour les enfants plus âgés, le détail des repas et du sommeil n'est noté que s'il s'agit de situations inhabituelles (refus de sieste ou de repas, etc.). Les professionnelles insistent sur le partage des expériences vécues par l'enfant : relations avec les autres enfants, activités, émotions, etc. Cependant, les évolutions importantes, comme la marche, doivent rester une découverte pour les parents, l'équipe veillant à laisser toute leur place à la famille.

Le temps de transmission permet de valoriser ce que l'enfant a vécu au cours de la journée et de créer un lien avec le domicile. L'enfant est au centre de ces échanges et y est associé. Ces moments offrent également l'occasion aux parents et aux professionnelles de discuter des pratiques éducatives et de partager conseils et recommandations.

Pour formaliser ces échanges, l'équipe dispose de supports écrits : la feuille de transmissions et le classeur d'informations quotidiennes. La durée des transmissions nécessite une dizaine de minutes au maximum. Si les parents souhaitent approfondir certaines questions, un rendez-vous peut être proposé avec la directrice, son adjointe ou, si nécessaire, la psychologue.

■ *Le Conseil d'Administration*

Le fonctionnement de la crèche repose sur la participation et la motivation des parents, qui sont pleinement les bienvenus pour s'impliquer dans la vie de la structure. Ils peuvent ainsi prendre part aux décisions, être consultés sur les projets et contribuer activement au fonctionnement de l'établissement en intégrant le conseil d'administration, soit comme membre du bureau, soit comme administrateur.

Pour rejoindre le conseil d'administration, il est nécessaire de se présenter lors de l'assemblée générale. Les postes de bureau se renouvellent régulièrement ; trois d'entre eux sont indispensables au bon fonctionnement de la crèche : président, trésorier et secrétaire. D'autres fonctions, facultatives mais précieuses, permettent de partager la charge de travail : vice-président, vice-trésorier, vice-secrétaire.

Les autres membres du conseil d'administration, appelés membres actifs, n'occupent pas de poste défini mais apportent leur point de vue, participent aux décisions et soutiennent la mise en place des actions (assemblées générales, temps festifs, etc.). Ils peuvent également, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans des commissions spécifiques.

■ *Les commissions*

La crèche fonctionne grâce à l'implication des familles, et plusieurs commissions ont été mises en place pour favoriser la participation de chacun : « Bibliothèque », « Parentalité », « Animation », « Petits travaux », « Communication », « Informatique » et « Jardinage ».

Lors de l'inscription, il est proposé à chaque famille de s'investir soit au sein du Conseil d'Administration (présenté ci-dessus), soit dans l'une des commissions, selon ses envies et ses compétences. L'objectif est de faire vivre l'association, qui reste avant tout une association parentale, tout en allégeant l'équipe salariée de certaines tâches. C'est aussi une manière de fédérer les familles autour de projets communs, comme l'organisation de la fête de fin d'année ou la mise en place d'ateliers parents-enfants.

Chaque parent se voit attribuer une mission clairement définie lors des réunions inter-commissions. Ces commissions évoluent au fil du temps en fonction des initiatives et des envies des familles.

Pour faciliter les échanges, un réseau de communication interne permet aux parents de dialoguer entre eux de façon autonome. L'équipe, quant à elle, continue d'informer et de solliciter les familles en fonction des besoins.

○ La relation parents-équipe

L'équipe s'efforce de répondre au mieux aux besoins et aux demandes des familles, dans la mesure où celles-ci respectent l'intérêt de l'enfant. Par exemple, si un parent souhaite que la tétine ne soit utilisée qu'au moment de la sieste, cette demande est prise en compte. Toutefois, si l'enfant manifeste un réel besoin de sa tétine en dehors de ce temps, il lui sera possible de la conserver afin de préserver son bien-être.

Lorsque certaines pratiques parentales diffèrent de celles de la structure, l'enfant en est informé de manière adaptée. Ainsi, un enfant que ses parents ont l'habitude d'asseoir alors qu'il ne sait pas encore s'installer seul restera allongé à la crèche, conformément au principe de la *motricité libre* qui guide nos pratiques et vise à respecter le rythme de développement de chaque enfant. Les parents sont accompagnés et informés de ces choix pédagogiques.

L'équipe soutient également les familles dans leur fonction parentale, en se rendant disponible, à l'écoute et en les aidant à trouver des solutions adaptées. Si besoin, il peut leur être proposé de rencontrer la psychologue de la structure pour approfondir certains questionnements.

○ L'information aux parents

Dès l'inscription, les familles sont informées des modalités de fonctionnement de la structure. Le règlement intérieur, remis à chaque parent, est également consultable dans le hall d'accueil.

Pour faciliter la communication, plusieurs supports sont mis à disposition :

- Un tableau d'information installé dans le sas d'entrée sur lequel sont affichés le trombinoscope de l'équipe, celui du conseil d'administration, les maladies du moment, les menus, etc...
- Des brochures sur des thématiques de l'enfance sont disponibles dans des présentoirs.

Les invitations aux réunions, spectacles ou événements sont transmises aux familles par mail, via les autres canaux de communication mis en place, ou encore placées directement dans le sac de l'enfant. Les informations relatives au fonctionnement du multi-accueil sont également communiquées par ces moyens.

Au quotidien, les transmissions orales lors des arrivées et départs constituent aussi un moment privilégié pour partager des informations : la journée vécue par l'enfant, des rappels concernant le règlement ou encore des précisions sur des notes écrites qui n'auraient pas été lues.

Des temps forts (réunions collectives, événements festifs, etc.) peuvent être organisés au cours de l'année selon les décisions du Conseil d'Administration (généralement en septembre, décembre et juin).

Par ailleurs, plusieurs outils numériques complètent cette communication :

- Le site internet : www.multiaccueil-nougatine.com présente l'organisation, le fonctionnement et le quotidien de la structure.
- Une page Facebook co-animée par un parent du CA et l'équipe éducative permet de partager des informations ponctuelles (menus, fermetures, fêtes...), des actualités locales de Guipry-Messac ainsi que des photos de la vie à Nougatine.
- Un réseau interne de communication est également utilisé entre les parents des commissions, ceux du conseil d'administration et la direction afin de faciliter les échanges.

○ **Les actions de soutien à la parentalité**

▪ *L'écoute, le conseil, l'orientation*

L'équipe accompagne les parents au quotidien en se rendant disponible et à l'écoute. Des conseils et des orientations peuvent être apportés en fonction des sollicitations des parents, de leurs questionnements et de leurs besoins de soutien. Les éducatrices de jeunes enfants de la structure sont des personnes ressources pour l'équipe afin d'accompagner chaque agent dans ce rôle de soutien à la parentalité. Elles peuvent également être ressources pour les parents qui ont besoin d'un accompagnement et d'une orientation particulière vers un dispositif adapté.

▪ *Les actions collectives de soutien à la parentalité*

- Le REAAP

Depuis plusieurs années, la crèche Nougatine développe des actions autour de la parentalité dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP), coordonné par la CAF d'Ille-et-Vilaine. Ces initiatives répondent aux besoins exprimés par les familles accueillies. Chaque année, une demande de financement est déposée auprès de la CAF afin de soutenir ces projets, élaborés en collaboration avec la commission parentalité. En amont, un sondage est diffusé aux parents pour recueillir leurs attentes et orienter le choix des actions proposées. Celles-ci prennent des formes variées : ciné-échanges, ateliers parent-enfant, conférences, etc.

L'objectif principal est de valoriser et renforcer le lien parent-enfant à travers des activités partagées. Ces moments privilégiés permettent aux familles de sortir du cadre habituel (maison, parc, etc) et de vivre ensemble une expérience commune faite de regards, de rires et de complicité. L'activité en elle-même (musique, par exemple) n'est pas une finalité, mais sert de support de médiation pour favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant.

Ces actions constituent également un espace de rencontres et d'échanges. Que ce soit lors des paren'thé, des ateliers ou des ciné-échanges, les parents peuvent partager leurs expériences, confronter leurs réalités, créer des liens et, parfois, rompre un isolement. Elles contribuent ainsi à nourrir la vie sociale des familles.

Enfin, ces temps visent à faire de la crèche un lieu ressource où les parents trouvent écoute, information et soutien dans leur rôle éducatif. Les thèmes abordés au quotidien lors de l'accueil des enfants peuvent être approfondis dans le cadre d'ateliers ou de rencontres collectives. L'enjeu n'est pas de placer les intervenants comme des experts « détenteurs du savoir », mais de leur donner une place d'appui et de partage. L'objectif est d'aider les parents, qu'ils soient de Nougatine ou extérieurs, à échanger, se déculpabiliser et prendre confiance dans leur rôle auprès de leurs enfants.

- La Semaine Nationale de la Petite Enfance

Depuis plusieurs années, nous participons à la Semaine Nationale de la Petite Enfance, qui propose chaque année un nouveau thème. Cet événement a pour vocation de rassembler le trio parent-enfant-professionnel autour d'ateliers d'éveil. Il vise également à sensibiliser les parents aux enjeux essentiels de cette période du développement de l'enfant et à les soutenir dans leur rôle.

Pour accompagner les structures participantes, des outils, du matériel pédagogique et des conseils sont mis à disposition afin de leur permettre de construire leur propre programme. À la crèche, nous nous appuyons sur ces supports pour proposer des ateliers d'éveil en lien avec le thème choisi, en invitant les parents à venir partager ces moments avec leur enfant et l'équipe.

- Ateliers ponctuels ouverts aux parents

Des ateliers parents-enfants (snoezelen, lectures animées, etc.) sont ponctuellement proposés aux familles. Ils offrent non seulement un moment privilégié de partage entre parents et enfants, mais constituent aussi pour les professionnelles une occasion de mettre en pratique les connaissances acquises lors de leurs formations et de valoriser leurs compétences.

VII. Les accueils spécifiques :

- **Les accueils d'urgence**

À titre exceptionnel, la crèche peut accueillir un enfant sans inscription préalable, même s'il n'est jamais venu auparavant, afin de répondre à un besoin urgent et imprévu de garde. Cette possibilité est ouverte dans la limite de trois enfants supplémentaires, sans dépasser un effectif total de 27 enfants présents simultanément.

Les situations considérées comme urgentes sont : urgence médicale, décès d'un proche, entretien d'embauche ou défaillance du mode de garde habituel.

L'accueil peut durer un mois, renouvelable une seule fois. La famille s'engage, durant ce délai, à mettre en place une solution de garde pérenne.

○ **L'accueil d'enfant en situation de handicap ou de maladies chroniques**

L'équipe est en mesure d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie. Dans un premier temps, il est essentiel de recueillir les attentes des parents : stimulation de l'enfant, socialisation, rupture de l'isolement, temps de répit pour eux, unique mode de garde disponible, besoin d'écoute, etc.

En concertation avec la famille, l'équipe définit ensuite le rythme le plus adapté à l'enfant (jours et temps de présence). Un projet d'accueil individualisé est alors élaboré avec les parents et le médecin référent, précisant les dispositions particulières nécessaires à la prise en charge de l'enfant.

Par ailleurs, une éducatrice de jeunes enfants peut participer, après concertation avec ses collègues, aux réunions réunissant les différents intervenants auprès de l'enfant, afin d'y partager ses observations.

VIII. Les relations extérieures

La crèche bénéficie de nombreux partenaires, un réseau qui s'est élargi depuis son intégration au pôle enfance de la Ville en décembre 2021.

○ **Les partenaires**

▪ *Le Relais Petite Enfance (RPE)*

Le RPE fait partie des occupants du pôle enfance, ce qui favorise des échanges réguliers avec son animatrice. Nous lui orientons les familles rencontrant des difficultés pour trouver un mode de garde, afin qu'elle puisse les accompagner vers une solution plus durable.

Par ailleurs, nous menons de nombreux projets communs, tels que la Semaine Nationale de la Petite Enfance, le projet Snoezelen, les mini-mondes ou encore les temps de lectures animés, qui constituent autant d'occasions de partager des expériences riches et variées.

▪ *L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)*

En tant que co-occupants du Pôle Enfance, nous menons régulièrement des projets communs et partageons également le jardin avec les maternelles de l'accueil de loisirs. Les enfants ont ainsi l'occasion de se côtoyer fréquemment, favorisant les rencontres, les retrouvailles entre camarades d'école, mais aussi entre frères et sœurs.

Ces temps partagés permettent également aux enfants qui rejoindront prochainement l'accueil de loisirs de se familiariser avec les lieux, notamment lors des temps passerelle organisés sur des temps précis.

- *La Médiathèque*

L'animatrice de la médiathèque intervient une fois par mois au sein de la structure pour proposer aux enfants des lectures collectives et individuelles, ainsi que des lectures animées en partenariat avec une professionnelle de l'équipe.

Elle met également à notre disposition un fonds de livres empruntés, que nous utilisons au quotidien en complément de notre propre collection.

- *Les écoles maternelles*

Chaque année, de nombreux enfants font leur entrée à l'école maternelle en septembre. Certains connaissent déjà l'établissement grâce à leurs aînés, mais ne savent pas toujours ce qui les attend concrètement. Or, cette étape représente un moment clé de leur parcours. C'est pourquoi, au cours du dernier trimestre, une matinée est organisée, dans la mesure du possible, dans les écoles maternelles de Guipry-Messac. Elle permet aux enfants de découvrir les locaux, de rencontrer leur futur enseignant(e) et de participer à la vie de la classe. Par ailleurs, les écoles de la commune relaient régulièrement auprès des familles les informations concernant nos actions de soutien à la parentalité.

- *L'EHPAD La crépinère*

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, les enfants rencontrent régulièrement, environ une fois par mois, les résidents de l'Ehpad. Ces moments peuvent avoir lieu dans les locaux de l'Ehpad ou à la crèche. Ils offrent aux plus jeunes comme aux aînés des occasions de rencontre et de partage autour d'une activité commune, telle que la cuisine, le dessin ou les gommettes, par exemple.

- *Les services de la commune*

Le pôle enfance étant un bâtiment communal, nous sommes régulièrement en contact avec le personnel de la ville (services techniques, service petite enfance ; etc...) L'utilisation des ressources de la commune permet aussi aux enfants une ouverture sur l'extérieur, la participation à la vie de la commune, et l'apprentissage du respect des règles avec des personnes et un environnement extérieur.

- *Le médecin référent*

Le médecin référent est le Dr ARRIETA Amalia. La directrice peut la contacter pour obtenir des conseils sur les mesures à prendre en cas de contagion ou sur l'état de santé ou le développement d'un enfant. Elle veille également à l'intégration des enfants porteurs de handicap ou d'une affection chronique.

- *Le référent santé*

L'infirmière puéricultrice est référente santé et donc responsable de la dimension sanitaire de la structure et de sa coordination. Elle veille notamment, en concertation avec le médecin de l'établissement et la famille à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une affection nécessitant des soins ou une attention particulière et le cas échéant, aux modalités de délivrance des soins dont les enfants ont besoin et à la mise en œuvre des prescriptions médicales.

En concertation avec le médecin référent et la directrice, elle définit le cadre et les modalités d'intervention des soins d'urgence, assure la mise en œuvre des préconisations et protocoles définis par le médecin de l'établissement et enseigne au personnel de l'établissement les attitudes et les gestes efficaces en vue de la sécurité des enfants.

Les modalités et l'importance de ce concours sont définies à raison de 4 heures par trimestre.

- *La PMI*

En tant que co-occupants du Pôle Enfance, nous échangeons régulièrement. Les professionnels peuvent orienter certaines familles en difficulté, par exemple lorsqu'un enfant n'a jamais été séparé de sa mère et que les parents ont besoin d'écoute et d'accompagnement, vers notre structure. Nous collaborons également avec elle lorsqu'une famille est suivie par la PMI, et pouvons, si nécessaire, contacter ce service pour compléter l'accompagnement.

- *Le Conseil départemental*

Pour des questions législatives propre aux établissements d'accueil du jeune enfant, la structure fait appel au Conseil départemental (réglementation, décret, dérogation, embauches etc). C'est également un partenaire financier. Nous avons un référent au département qui est notre unique interlocuteur.

- *La CAF*

La CAF régit les tarifs des familles et est notre premier partenaire financier. C'est grâce aux subventions de la CAF que la crèche peut fonctionner, grâce à la prestation de service unique (PSU). Nous sommes donc contrôlés régulièrement sur les taux de fréquentation, de facturation et sur l'information donnée aux familles à travers notre règlement de fonctionnement.

IX. *Evaluation du projet*

○ Quand ?

Il est important que ce projet soit évalué régulièrement. Il est donc nécessaire de fixer des échéances où il pourra être revu. L'équipe y travaille en réunion lors de la semaine pédagogique. Il peut être revu également en cas de nouvelle répartition du personnel et nouveau fonctionnement (jours et horaires d'ouverture).

○ Comment ?

En vérifiant si le projet correspond toujours aux valeurs et aux pratiques de l'équipe et en le réajustant. En ajoutant les nouvelles décisions prises l'année précédente et toujours appliquées.

○ Avec qui ?

- Les professionnelles de l'équipe